



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La ministre

Paris, le 08 OCT. 2019

Monsieur le Secrétaire,

Par courrier du 1<sup>er</sup> octobre dernier, vous m'interpellez sur les suites de l'incendie de l'usine de Lubrizol intervenu dans la nuit du 25 au 26 septembre dernier, et plus particulièrement sur les impacts de cet accident industriel pour les personnels d'exploitation de la Direction interdépartementale Nord-Ouest (Dirno) dont notamment les agents du CEI de Rouen directement impacté.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance de votre courrier avec beaucoup d'attention.

Mes services ont été régulièrement tenus informés par les responsables de la DIRNO des mesures prises pour soustraire les agents à l'exposition des risques consécutifs à cet incendie, quand bien même le site impacté ne se situe pas dans le périmètre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et ne relève pas de cette réglementation, ceci dans le souci de la mise en œuvre en toute urgence des mesures les plus appropriées à la gravité de cet accident industriel.

Je tiens tout d'abord à vous dire que si mon agenda ne m'a pas permis de les remercier de vive voix pour leur implication et leur professionnalisme, je souhaite leur adresser une lettre de remerciement pour souligner la réactivité et le grand professionnalisme dont a fait preuve l'ensemble des agents du service, ainsi que sa hiérarchie dont les responsables du district de Rouen et du CEI de Rouen. Ils ont tout particulièrement été présents tout au long des événements, y compris le week-end, et ont conduit l'ensemble des actions locales nécessaires.

En effet, dès l'alerte donnée sur cet incendie, l'équipe d'astreinte du CEI a quitté les lieux pour participer, avec les agents du CEI de Rouen et ceux du CEI d'Isneauville (situé au nord-est de l'agglomération rouennaise), aux fermetures des principaux axes routiers et autoroutiers A150, N338, Pont Flaubert et Tunnel de la Grand Mare, dont la DIRNO est exploitant, à la demande des autorités. Ces moyens ont été ensuite rejoints par des renforts des CEI de Maucomble et Gournay, pour assurer les relèves nécessaires dans le respect des textes réglementaires sur le temps de travail. J'ai pu également constater que les agents de la DIRNO ont été très fortement sollicités, à la suite de cet incendie, pour réguler le trafic sur le réseau routier national.

**Monsieur Dominique MOUTAUD**  
**Secrétaire du collège des personnels d'exploitation**  
**FO-SNP2E**  
**30 passage de l'Arche**  
**92030 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

Pour autant, je tiens à souligner qu'à aucun moment les agents de la DIRNO n'ont été engagés dans la mise en place des fermetures des accès au périmètre d'exposition aux risques prévues au PPRT, exclusivement effectuée par les forces de l'ordre sur la voirie locale.

Concernant le transfert des moyens humains et matériels du CEI d'Isneauville, ce transfert a été rendu nécessaire compte tenu de ces premiers éléments et de la nécessité de maintenir la capacité opérationnelle du CEI de Rouen à court terme, notamment dans ce contexte non stabilisé. La configuration du site d'Isneauville, et sa proximité du site du CEI de Rouen, ont permis cette opération, avec la mise en place dès le mardi 1<sup>er</sup> octobre de bâtiments modulaires. Pour l'essentiel, ce transfert (moyens humains et matériels, dont EPI) s'est opéré le lundi 30 septembre, donc bien après la levée du périmètre de confinement de 500 mètres mis en place par la préfecture, effectuée le 26 septembre en fin de journée.

Concernant enfin la date de retour des agents au CEI de Rouen, je tiens à vous informer que des prélèvements, à l'initiative de la DIRNO, ont été effectués par un laboratoire spécialisé dès le vendredi matin dont les résultats sont attendus prochainement et que le titulaire du contrat de partenariat a été mobilisé dès le même vendredi 27 septembre pour faire effectuer, dès que les conditions d'accessibilité et de sécurité auront été réunies et les résultats des prélèvements connus, l'ensemble des actions de nettoyage extérieures et des filtres intérieurs, ainsi que de dépollution, préalables à toute remise en service du CEI de Rouen. Seuls les véhicules et matériels stockés hors hangar et nécessitant un nettoyage avant réutilisation ont été maintenus sur place.

Je tiens à vous assurer que l'ensemble des mesures prises par la direction de la DIRNO l'ont été en concertation avec le secrétaire du CHSCT local qui a été informé et associé aux actions entreprises. Dès le vendredi 27 septembre après midi, une réunion de crise s'est tenue au siège de la DIRNO avec le secrétaire du CHSCT, pour un point de la situation et la prise des décisions prioritaires à déployer en urgence au vu des premiers éléments constatés.

En outre, la direction de la DIRNO, dont l'action concertée avec le secrétaire du CHSCT local s'est concentrée en priorité sur les mesures d'urgence, s'apprête à programmer un CHSCT exceptionnel. Il portera sur l'organisation et le fonctionnement du site d'Isneauville dans sa configuration provisoire, ainsi que sur un retour d'expérience sur l'évènement de la part de l'ensemble des acteurs DIRNO impliqués, notamment en termes d'actions menées et de consignes et procédures à compléter ou à améliorer en réponse à un tel évènement.

J'ai bien noté que vous souhaitez qu'un point soit fait lors du prochain CHSCT ministériel sur la gestion de cet accident industriel en ce qui concerne les mesures prises visant les agents de la DIRNO. Mes services ne manqueront pas de vous présenter en séance ces différentes mesures et leur enchaînement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'expression de mes salutations les plus sincères.



Elisabeth BORNE